

PETIT DÉPOTOIR GAULOIS AU BAS DES TERRES

commune d'Yves, Charente-Maritime

Ce dépotoir, aujourd'hui détruit, se situait sur l'emprise de l'échangeur routier de l'Air Marin, au NE de la RN 137, et trois mètres seulement le séparaient de la bordure orientale de la voie communale n° 1, donnant accès au passage souterrain construit il y a vingt-quatre ans. Le sable cénomanien constitue la plus grande partie du sol, mais il s'agit de la limite septentrionale de cette zone sableuse qui, rapidement, cède la place au calcaire kimméridgien. Le dépôt occupait une dépression oblongue de 120 cm de long, sur 80 de large et 45 de profondeur, creusée dans une petite zone argileuse, à huit mètres au sud de la voie communale n° 6.

Les coquillages constituent la plus grande partie de son remplissage. Des tessons de céramique et des particules provenant d'un site à sel en font aussi partie, mais ils ne représentent qu'un pourcentage infime. Les huîtres représentent 70 % de l'ensemble, les patelles 20% et les littorines 10 %, tandis que les moules et palourdes sont très peu nombreuses.

Les tessons de céramique, au nombre de 127, comprennent surtout des poteries non tournées du genre urnes, au bord éversé et le plus souvent épaissi (Pl. 1, n° 2, 3, 8 ; Pl. 2, n° 1, 2 et 8), ou des vases ouverts, écuelles ou jattes (Pl. 1, n° 4, 5, 9). Seuls 5 tessons proviennent de récipients tournés, parmi lesquels un bord d'écuelle (Pl. 1, n° 5) et deux fonds évasés (Pl. 1, n° 6 et 7). Les décors se limitent à des cannelures, disposées près du bord (Pl. 1, n° 9) ou situées à la partie supérieure d'une panse (Pl. 2, n° 13).

Les particules de sites à sel sont au nombre de 62. Dix d'entre elles sont informes et mesurent en moyenne 16 mm de long, pour une épaisseur et une largeur de 7 mm. Leur couleur rosée et leur faible résistance mécanique montrent qu'elles sont constituées de bri cuit (argile marine). Il peut s'agir de petits fragments de piliers utilisés dans les foyers gaulois. Les 52 autres particules sont des petits tessons dont l'épaisseur ne dépasse pas 4 mm ; il s'agit de petits fragments (le plus grand mesure 2 cm²) de récipients utilisés pour la cristallisation du sel. Deux sortes de récipients sont en usage dans la région : les vases cylindriques et les barquettes en forme de tronc de pyramide. La surface sensiblement plane de ces petits tessons permet de les rattacher à la deuxième catégorie.

Les tessons tournés, principalement ceux des fonds évasés, permettent de dater ce dépotoir de la fin de l'indépendance gauloise. La richesse en coquilles montre que la mer jouait un grand rôle pour la fourniture alimentaire des habitants de cette époque et la présence de petits tessons provenant d'un site à sel peut permettre de conclure qu'ils se livraient à la fabrication du sel sur le littoral. Toutefois aucun site de fabrication du sel n'est actuellement connu à proximité du Bas des Terres ou à la périphérie de l'ancienne île où est implanté le bourg d'Yves. Les sites à sel les plus proches que nous connaissons se situent près de la Platière et à la Petite Eguille, lieux-dits respectivement distants de 3 et 5 km vers le Nord-Est, et près de Champon, à 1,5 km au Sud-Est, où existent trois de ces sites. Des éléments de sites à sel sont connus sur des habitats des environs, à la Couture à Muron, où deux piliers furent découverts, sur l'habitat gaulois de Champon où des tessons de barquettes furent trouvés en prospection, ainsi qu'aux Ardillauds, commune du Vergeroux.

Michel Favre

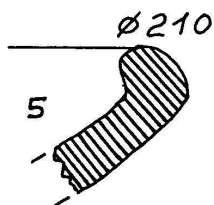
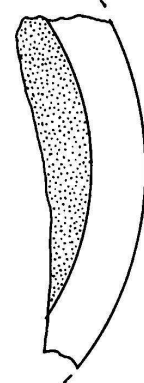
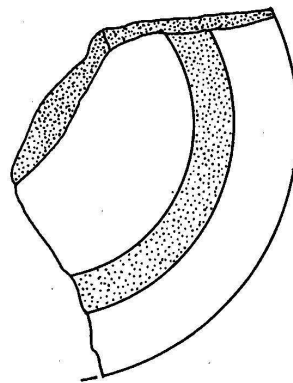
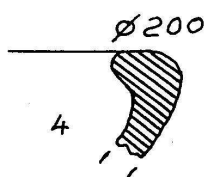
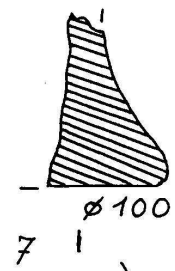
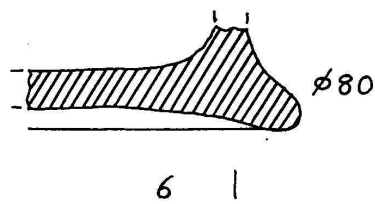
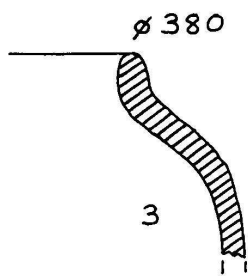
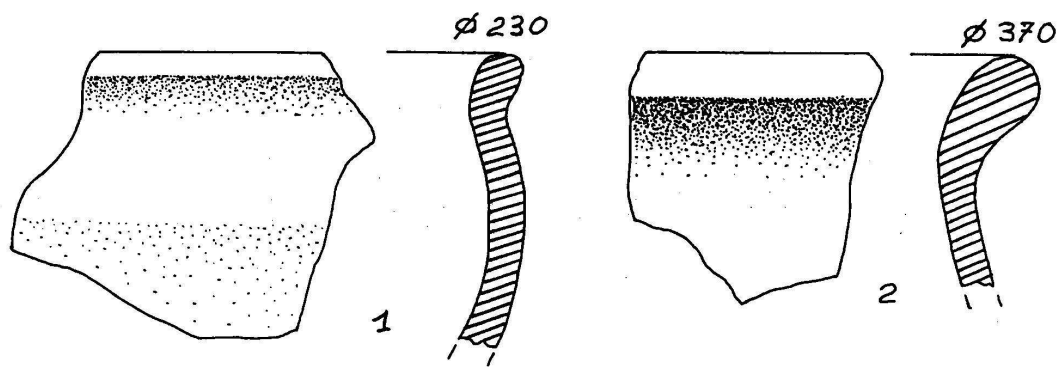


Planche 1

3 cm

